



Logement avec fissures car macon a abimé mur porteur

Par **pathom**, le **04/09/2014** à **05:31**

bonjour, rnma fille a pris un logement le 20 juin dont les travaux concernant l'allée auraient du être terminés mais cela n'a pas été le cas, mais elle a du quand même déménagé et pris possession de ce logement. rnhors depuis, les murs se fissurent dans tout le logement car le macon a cassé le mur porteur, l'agence lui demande de payer le loyer ce qu'elle n'a pas fait et le propriétaire est venu voir le logement et dit qu'il va réparer... rnles fissures sont de plus en plus importantes, les meubles ne sont pas droit car le sol descend ... rnelle est seule avec 2 petites filles, j'ai peur que l'immeuble s'écroule. rnquel sont ses recours? rnmerci pour votre réponse

Par **Lag0**, le **04/09/2014** à **06:59**

Bonjour, rnVoir ce lien sur la procédure de péril : rn<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F16104.xhtml>

Par **pathom**, le **12/09/2014** à **21:29**

merci

Par **pathom**, le **12/09/2014** à **21:31**

le propriétaire est venu dans l'appartement et malgré toutes ces fissures déclare que l'immeuble ne risque rien... et ne risque pas de s'écrouler. on ne sait pas ou s'adresser.